



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

**CONSULTATION DU PUBLIC : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DÉCLARANT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU RUISSEAU DES AUGES SUR LA COMMUNE DE GAYE PAR LE SDDEA (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE), DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE.**

**2 NOVEMBRE 2023**

Le projet d'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux de restauration du ruisseau des Auges sur la commune de Gaye par le SDDEA (syndicat départemental des eaux de l'Aube), dans le département de la Marne a fait l'objet d'une consultation du public du 06 octobre au 26 octobre 2023 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

L'arrêté et ses pièces annexes sont donc proposés à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.